



**POUR GAGNER PLUS
TRAVAILLER LE DIMANCHE
IL A OSE !**

POUVOIR D'ACHAT- SALAIRES: FACE AUX MESURETTES ILLUSOIRES DE N. SARKOZY 10 PISTES DE PROPOSITIONS

Dans le même temps où l'Insee annonce un relèvement du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages de 2,6 % en 2006 à 3,2 % en 2007, deux Français sur trois disent avoir constaté une baisse de leur pouvoir d'achat depuis un an. Qui croire ?

Lire l'article

<http://storage.canalblog.com/75/19/312448/19812857.pdf>

Sommaire

- ✓ Croissance, emploi, pouvoir d'achat : l'horizon s'assombrit . page 2-3-4-5
- ✓ Données issues du magazine « Challenges » sur les plus grandes fortunes professionnelles..... page 5
- ✓ La réforme des retraites, une fatalité démographique ?..... page 6-7
- ✓ Négociations sur la « modernisation marché du travail » page 8-9-10
- ✓ Grands Groupes : Plus de Profits, Plus de Gâchis page 11-12
- ✓ France Telecom, un service public à regagner page 13

CROISSANCE, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT : L'HORIZON S'ASSOMBRI

L'activité économique en France est entrée dans une nouvelle phase de ralentissement.

Certes, Christine Lagarde s'était félicitée de la croissance de 0,7% du PIB au troisième trimestre 2007, soulignant que « *les trois moteurs de la croissance se sont allumés* ». Et il est vrai que le résultat enregistré, alors, témoignait d'une « correction technique » après le piètre 0,3% du deuxième trimestre.

Cependant, ce 0,7% ne lui permettait pas de pavoiser car il était insuffisant pour atteindre l'objectif de 2% que le gouvernement vise toujours pour l'ensemble de l'année 2007, après avoir fini par renoncer à sa fourchette de 2% à 2,5%. Il aurait fallu pour cela, en effet, que le PIB gagne encore 0,7% au quatrième trimestre.

On risque d'en être loin. En effet, selon l'INSEE, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés (1/4 de la consommation totale des français) ont, en octobre, baissé de 1,1% par rapport à septembre 2007, alors même que la performance de septembre vient elle-même d'être révisée en baisse de 0,4 points, freinage plus brutal qu'attendu.

Les dépenses d'équipement du logement ont effectivement cédé 3,6% en octobre, soit le plus fort recul mensuel depuis près de 10 ans. Les achats de voitures enregistrent aussi un deuxième recul mensuel consécutif (-1,1% en octobre) et le textile-cuir est également très touché (- 2%).

Ce coup de frein sur la consommation

des ménages s'explique par une perception beaucoup plus dégradée de l'avenir par les salariés et leurs familles, ce qui souligne avec force combien les mesures de prétendu « choc de confiance » de Sarkozy (loi TEPA...) ont, en réalité, joué à contre effet.

Cela tient à :

- Une hausse de l'inflation due à l'accélération des prix des dépenses contraintes et fréquentes des foyers dans un contexte de blocage à faible niveau des salaires nullement compensé par la défiscalisation des heures supplémentaires de la loi TEPA;
- La décélération des créations d'emplois dans un contexte de chômage toujours massif et de précarité dévorante accentuant l'insécurité sociale généralisée.

1-La hausse des prix brise le pouvoir d'achat des couches populaires et des couches moyennes salariées :

Après une décélération des prix à la consommation au premier semestre 2007 (1,2% en juin après 1,5% en décembre 2006), l'inflation repart, grevant largement les budgets des ménages populaires et des couches moyennes salariées.

En effet, les prix augmentent vivement sur les postes de dépenses contraintes dont la part dans le budget des familles est d'autant plus lourde que ce budget est modeste. Ainsi, sur les 12 derniers



mois à fin octobre 2007, l'indice des prix à la consommation enregistre une augmentation de 2%. Par contre, cette augmentation est de 6,3% pour les fruits et de 4,8% pour les légumes ; elle est de 6,2% pour le tabac, de 3,3% pour les loyers, de 4% pour les services d'entretien et de réparation courante du logement, de 4% pour la fourniture d'eau, de 9,7% pour les combustibles liquides et de 5,4% pour l'eau chaude et la vapeur ; elle est de 5,65% pour l'utilisation des véhicules personnels, dont 4,2% pour les pièces détachées et 8,2% pour les carburants et lubrifiants !

Avec la hausse des matières premières alimentaires, les postes de dépenses contraintes vont connaître une accélération encore plus sensible des prix dans les mois qui viennent. C'est ainsi, par exemple, que Lactalis a prévu des hausses de 15% à 17% sur ses fromages et autres produits laitiers.

Mais, d'autres postes de dépenses enregistrent, eux, une diminution des prix : équipements audiovisuels, photographiques (-13,2%), équipements photo et cinéma, instruments d'optique (-17,1%), matériels de traitement de l'information y compris micro-ordinateurs (-13,9%), supports d'enregistrement de l'image et du son (-3,3%), voyages touristiques tout compris (-3,5%). Ce sont là des postes de dépenses qui occupent une part d'autant plus importante dans le budget des familles que celles-ci ont des revenus plus élevés.

Bref, l'inflation qui redémarre frappe beaucoup plus les familles issues des couches populaires et moyennes salariées dont les revenus du travail, de remplacement et d'assistance sont bloqués ou diminués. Par contre les foyers les plus riches, non seulement bénéficient à plein du recul des prix sur les dépenses non contraintes, mais, en plus, jouissent de l'envolée des revenus financiers du capital : selon l'INSEE, pour 2007, en glissement annuel, les salaires bruts ne devraient croître que de 3,8%, tan-

dis que les revenus de la propriété croîtraient, eux, de 10% ! Certes, cette progression des revenus financiers devrait un peu se ralentir avec la crise financière de l'été, surtout d'ailleurs pour les petits placeurs, les plus gros ayant pu diversifier...

Il est à noter que l'inflation frappe aussi de plus en plus les communes sur leurs dépenses contraintes : à la fin du deuxième trimestre 2007, le taux d'inflation qu'elles connaissent, compte tenu des spécificités de la dépense publique locale, s'élevait à 3,7% sur un an, contre 1,4% pour l'indice des prix à la consommation hors tabac sur la même période. Or, les concours de l'État aux collectivités territoriales, corsetés dans un « contrat de stabilité », ne croissent eux qu'au rythme de la seule inflation prévisionnelle, soit 1,6% en 2008 ! Cela pourrait peser sur les services publics locaux et sur les investissements communaux.

Sous la pression du mécontentement et des luttes, Sarkozy est obligé d'essayer de donner le change en matière de pouvoir d'achat, mais sans du tout donner le signal d'une augmentation générale des salaires. Rappelons, à ce propos, que le gouvernement Fillon a adossé son projet de loi de finance pour 2008 sur une hypothèse de ralentissement du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête : +1,7% contre +2% postulé en 2007 !

2- L'emploi demeure hésitant et le chômage élevé :

La création d'emploi est très insuffisante en quantité et en qualité. Ainsi, l'emploi industriel continue de reculer (hors intérim) à un rythme très élevé : -13 000 postes au deuxième trimestre 2007, contre -9000 postes au premier trimestre.

De même, la création d'emploi dans la construction a nettement ralenti : 12 000 postes créés au deuxième trimestre 2007, après quatre trimestres consécutifs à +15 000.

C'est, en fait, dans le tertiaire marchand, là où les créations d'emploi se font surtout sous contrats précaires et moyennant des salaires faibles, que l'emploi continue de progresser : + 60 000 postes au deuxième trimestre 2007, après + 58 000 au premier et + 44 000 au quatrième trimestre 2006.

Au total, l'emploi dans l'ensemble de l'économie n'aura cru que de +50 000 au deuxième trimestre 2007, contre +147 000 au premier trimestre et +110 000 au deuxième trimestre 2006.

La perspective du ralentissement de l'activité risque de déformer un peu plus vers le bas ce profil, tandis que le chômage comptabilisé pourrait reprendre sa marche en avant malgré l'effort permanent pour rayer des chômeurs des listes. Cela est accentué par le durcissement des conditions de crédit qui va freiner l'investissement réel, nombre de banques ayant été touchées par la crise du « subprime », et par le handicap sur les exportations dû à l'euro. Au total, on peut penser que la croissance finalement réalisée en 2007 n'arrivera même pas à atteindre les 2%, tandis qu'elle pourrait être médiocre au premier trimestre 2008. Bien sûr, cela ne signifie pas pour autant que l'on va basculer brutalement dans la récession, sauf accident grave sur le front monétaire et financier. D'ailleurs, le climat des affaires en France aurait connu une amélioration en novembre (110 après 108).

3- Une croissance européenne et mondiale plus heurtée :

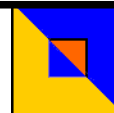
Une telle hypothèse paraît d'autant plus réaliste que l'environnement économique de la France, malgré la puissante locomotive de la Chine et des pays émergents, tend à se détériorer depuis l'été, avec un impact plus important que

prévu de la crise financière du « subprime » qui ne paraît toujours pas terminée.

Aux États-Unis, l'horizon s'assombrit avec le durcissement des conditions de crédit et une tendance nouvelle à une lente remontée du chômage. Les autorités américaines, dans ce contexte, cherchent avant tout à sauvegarder la croissance outre-atlantique, laissant se déprécier fortement le dollar, particulièrement vis à vis de l'euro. Du coup, ce sont les exportations de produits américains qui ne cessent ainsi d'être avantageuses, au détriment, particulièrement, des européens dont la monnaie, l'euro, est propulsée vers des sommets inédits.

Ces évolutions pèsent désormais lourdement sur l'activité au sein de la zone euro. Avant que la crise du « subprime » n'éclate début août, celle-ci affichait une activité un peu mieux orientée, progressant à un rythme deux fois supérieur à celui du deuxième trimestre (+0,3%). Le maintien par la BCE d'un haut niveau de taux d'intérêt, dans un contexte de resserrement général des conditions de crédit, contribue à pousser l'euro vers le haut, face au dollar et aux monnaies qui lui sont indexées, comme le yuan, sans du tout faire cesser les énormes gâchis de crédit vers les opérations financières et les exportations de capitaux.

Cette situation freine les exportations de biens et services des pays de la zone, y compris d'Allemagne désormais, et encourage les entreprises à délocaliser vers la zone dollar. Leurs dirigeants, comme dans le cas d'Airbus, accentuent alors leur chantage sur les salariés pour obtenir de nouveaux sacrifices. Simultanément, le durcissement du crédit pénalise les investissements réels, pour les PME. Il laisse anticiper aussi une restriction pour les ménages



sur les crédits à la consommation, alors même que leur endettement, représentant 70% de leur revenu disponible brut en 1999, atteint désormais près de 90% (1er trimestre 2007).

Plus que jamais, l'orientation de la BCE

est contestée avec sa politique d'« euro fort » au service de la domination des marchés financiers. Cependant, c'est cette orientation qui est confirmée dans le projet de traité modificatif européen que compte faire entériner Sarkozy sans référendum.

Données issues du magazine « Challenges » sur les plus grandes fortunes professionnelles (septembre 2007)

Le total des 500 plus grandes fortunes professionnelles de France est passé en un an de 200 milliards d'euros (Mds) à 280 Mds et pèse désormais 15% du PIB contre 6% il y a dix ans.

Au cours de la décennie 1997-2007 le patrimoine professionnel des 500 plus grosses fortunes a triplé et a progressé trois fois plus vite que la richesse nationale.

Exemples:

Bernard Arnaultsa fortune est passée en 10 ans de 3,3 Mds à (société LVMH)	23 Mds
Gérard Mulliez (Auchan)	17 Mds
Liliane Bettencourt (L'Oréal)	15 Mds
François Pinault (PPR)	10 Mds
Romain Zaleski (Homme d'affaires franco-polonais)	9,1 Mds
Vincent Bolloré (Groupe Bolloré)	4,3 Mds
Arnaud Lagardère	802 millions
Gérard- Augustin-Normand	240 millions
Le 500e : Pascal Lota (Corsica Ferries)	60 millions

Le magazine économique indique que l'origine de cet enrichissement général des fortunes provient de la flambée des cours de la Bourse, de la multiplication des opérations juteuses de rachats d'entreprises, et du retour en grâce des valeurs d'internet.

En 1997 il suffisait d'une quinzaine de millions d'euros pour faire partie du classement.

Ce sont ceux-là mêmes qui ont bénéficié le plus des baisses d'impôts et exonérations diverses (14 milliards d'euro annuel à plein régime) adoptées par le parlement cet été à l'initiative de Sarkozy.

La réforme des retraites, une fatalité démographique ?

On nous présente une réforme des retraites comme inéluctable du fait des évolutions démographiques. Tels ces médecins de Molière mono-maniaques, disant quelle que soit la maladie : « c'est le poumon vous dis-je », il avancent toujours la même rengaine « purger, saigner », l'emploi et les dépenses sociales et/ou salariales.

Or, la réalité est bien différente.

On voit que la durée de vie et la part des + de 60 ans se sont évidemment accrues de façon considérable. Mais on voit aussi que la production de richesses

a augmenté encore beaucoup plus vite (en volume, c'est à dire en euros constants). C'est grâce à la productivité du travail total.

Ainsi, le tableau ci-dessous, montre-t-il que l'effet démographique sur l'augmentation du besoin de financement (colonne a+b) peut être grossièrement estimé à +104% (un doublement) de 1960 à 2006, mais que les richesses produites -- le PIB qui est la somme des valeurs ajoutées -- ont quadruplé (+328%) dans le même temps !

	Part des + de 60 ans dans la population	Espérance de vie à 60 ans	Estimation du besoin Démographique de financement	PIB en volume	Revenus financiers des entreprises non financières (ENF) en volume**	
					Évolution a	Évolution b
1993-2006	+13%	+9%	+22%	+33%	+162%	10% en 1993
1980-2006	+40%	+21%	+61%	+71%	+732%	4% en 1980
1968-2006	+44%	+34%	+78%	+179%	+3415%	2% en 1968
1960-2006	+68%	+36%	+104%	+328%	+7413%	1% en 1960

** déflatée du prix du Pib, donc comparable au Pib en volume. En euros courants : 183 Mds en 2006 contre 58 Mds en 1993, 0,8 Md en 1968

C'est pourquoi on a pu financer les retraites, et même au-delà.

Mais avec le temps, une part de plus en plus considérable de ces richesses sort de la base de calcul de la cotisation (les salaires) en alimentant les revenus financiers des entreprises qui ont augmenté du taux ahurissant de 7.413% durant la période (sans même parler des banques...). En outre, la base salaires correspond aux travailleurs et à leurs qualifications, c'est à dire qu'elle est aussi la base de production des richesses. Or elle s'étirole pour deux raisons : l'accaparement d'une part croissante du revenu produit par le capital, mais aussi parce que ces revenus du capital sont de plus en plus utilisés contre l'emploi pour les délocalisations et les opérations spéculatives.

Il faut par ailleurs prendre en compte, dans l'évolution du besoin de financement, au moins trois autres paramètres : le passage de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans, en 1982 ; la revalorisation des pensions ; les exigences d'une retraite véritable moment d'activité hors emploi et

de vie épanouie alimentant le besoin d'un revenu accru.

On comprend alors que d'une part le système ait fonctionné durant une longue période. Mais on comprend aussi qu'il rencontre des tensions fortes, voire des difficultés de financement.

En effet, si on observe bien le tableau, jusque dans les années 1970, la croissance du PIB dépassait largement l'effet démographique. Mais plus on prend la période récente, et notamment à partir des années 1980, l'effet démographique sur le besoin de financement est à peu près couvert par la croissance du Pib. Mais pas plus.

D'où les tensions de plus en plus considérables sur le partage de la valeur ajoutée et sur l'utilisation des revenus ainsi partagés. De plus en plus frontalement, monte ainsi un conflit très aigu entre prélèvements pour le capital, notamment financier, et financement des dépenses publiques et sociales



Donc, contrairement aux discours alarmistes, il est loin d'y avoir le feu dans la maison. Mais contrairement aux discours vagues chez certains à gauche, il est faux de prétendre qu'il suffit de conserver le système. Il est en crise et les tensions évoluent dans le mauvais sens. Il n'est pas adapté pour contrecarrer, avec le ralentissement de productivité de la crise d'efficacité, cette nouvelle donne de la finance et de la globalisation.

On voit bien qu'il y a besoin d'une réforme de progrès. Pas d'une réforme qui rende solidaire le seul monde du travail monde du travail avec lui-même. Mais d'une réforme qui implique le capital et qui change la dynamique d'évolution.

Pour ce qui concerne les propositions de financement, on voit que c'est la base salaire (et donc aussi emplois et qualifications) qui ne croît pas assez. On voit aussi que les richesses continuent cependant à augmenter à un rythme qui n'est pas catastrophique pour le financement. A condition, et c'est le point clé pour la dynamique, que cette façon de croître n'aille pas encore accélérer le recul relatif de la base salaire et entamer encore plus la croissance et ses conditions.

Il s'agit donc d'une part, dans le court terme, de faire contribuer les revenus financiers des entreprises. Il s'agit d'autre part d'amorcer une dynamique de développement de l'emploi, en quantité et en qualité. Ceci à la fois par une modulation et par une autre politique de l'emploi et du crédit.

La contribution des revenus financiers des entreprises (183 Mds) et des banques (60,7 Mds) au même taux que les salaires (environ 10%) rapporterait autour de 25 Mds d'euros. Cette contribution constituerait une cotisation sociale additionnelle au régime de sécurité sociale (branche vieillesse), s'ajoutant aux cotisations existantes.

Mais il ne s'agit pas d'un « trésor ». Car cette taxation inciterait à les faire reculer et nous voulons qu'ils (re)deviennent négligeables.

Le deuxième volet de propositions alternatives, difficile à chiffrer à l'heure actuelle, est d'instaurer une modulation des cotisations sociales employeurs pour les augmenter et favoriser la création d'emploi, les salaires et les qualifications. Une entreprise qui diminuerait

l'emploi ou ses dépenses salariales et de formation se verrait appliquer un taux accru. Tandis qu'une entreprise qui engagerait des dépenses salariales, de formation, accrues (y compris des créations d'emploi) se verrait appliquer un taux moindre sur cette base accrue. Ainsi sa contribution augmenterait, mais pas autant que dans le système actuel.

A côté de ces deux propositions, la taxation des stock options réclamée par Ph. Séguin, et acceptée par Fillon, ne fait pas le poids. Elle est prétendue rapporter au plus 3 Mds d'euros. Et elle est en outre le prétexte à faire contribuer les indemnités de licenciements des travailleurs. Au prétexte que les deux constituent des revenus d'activité. Pour la droite et le patronat, il faut effectivement passer sous silence les revenus financiers... A ce compte, et avec un débat parlementaire « recadrant » par petites touches l'assiette « stocks options » pour la diminuer, on va arriver à 0,3 Mds par les stocks options et peut-être 3 à 6 Mds par les indemnités de licenciements. UN comble, alors qu'il faudrait bien plutôt supprimer les stocks options.

Enfin, troisième levier, la question de la politique de crédit comme levier décisif de la politique d'emploi, doit être abordée. Elle doit l'être au services de projets d'activités, industrielle et de services, utiles et modernes. Les cheminots l'abordent de cette façon lorsqu'ils exigent et obtiennent l'ouverture de négociations sur le développement du fret ferroviaire, en ces temps de Grenelle de l'environnement...

Effectivement, un fonds qui bonifierait les emprunts pour financer les investissements (infrastructure, matériel roulants, machines et équipements) d'autant plus qu'ils créent des emplois, jusqu'à des taux zéro, peut être mis en place filière par filière, et globalement. Il y faudrait une place importante des salariés et des élus, avec de vrais pouvoirs. La SNCF, pour ne parler que d'elle, y aurait largement intérêt, y compris financièrement, elle qui débourse aujourd'hui, directement ou indirectement (RFF ou SAAD), plus de 2 Mds d'euros pour ses charges d'intérêt, l'équivalent de 14% de ses charges d'exploitation. Cela met en cause, bien entendu, la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, le rôle qu'elle y joue et ses pouvoirs exorbitants.

NÉGOCIATIONS SUR LA « MODERNISATION MARCHÉ DU TRAVAIL »

Des négociations décisives entre l'État, le patronat et les syndicats sur « *la modernisation du marché du travail* » sont en cours.

Nicolas Sarkozy, qui les a provoquées, menace de faire légiférer si elles ne se concluaient pas par un accord d'ici la fin décembre. Son ambition initiale était de faire accepter l'idée de contrat de travail unique (CTU) fusionnant tous les types de contrats existants. Ce CTU aurait généralisé les principes du CNE, notamment sa période de mise à l'essai de deux ans, au moment où, très contesté par les syndicats, il vient d'être déclaré hors la loi (non conforme au droit international du travail).

Le Président de la République a donc dû « mettre en veilleuse » ce projet. Mais ça a été pour mieux appuyer les propositions de réformes réactionnaires du MEDEF présentées comme sans alternative possible pour, prétendent-ils, faire, à la fois, reculer le chômage et répondre aux besoins de souplesse des entreprises:

- Réforme du contrat à durée indéterminée (CDI) revenant à rallonger jusqu'à deux ans la période de mise à l'essai ;

- licenciements facilités pour les employeurs, avec possibilité de « *séparation à l'amiable* » réduisant radicalement, pour les salariés, leur droit de recours au juge ;

- nouveau contrat pour la « réalisation d'un objet précis » susceptible d'être automatiquement rompu ;

- recul des droits des chômeurs, avec fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC, pour leur imposer un contrôle et des sanctions les obligeant à accepter n'importe quel emploi mal payé, une baisse de l'indemnisation et des dépenses de formation pour le retour à l'emploi ;

- recentrage de la formation professionnelle continue sur les exigences patronales.

Une logique de « flexi-sécurité »

Les syndicats sont ainsi sommés d'entrer dans une logique de « flexi-sécurité » : Pour concilier les impératifs de mobilité des entreprises et les besoins de sécurité des salariés, il faudrait généraliser flexibilité de précarité pour l'emploi, baisse du coût pour le travail et principes du « workfare » pour les chômeurs.

C'est ce que recommande, d'ailleurs, la Commission européenne. Elle entend, ainsi, unifier par le bas les droits nationaux du travail. Il s'agit d'aller vers un « *marché unique* » sur lequel les salariés européens seraient mis en « *concurrence libre et non faussée* » sous les injonctions d'une Banque centrale européenne confirmée dans un rôle de soutien des marchés financiers par le projet de traité modificatif européen.

N. Sarkozy promet, ce faisant, le « *retour au plein emploi* » pour 2012,



c'est à dire un taux de chômage de 5%, soit, tout de même, plus d'un million de chômeurs officiellement recensés.

Cette promesse démagogique signifierait, en fait, une énorme précarisation de toutes les situations de travail, une subordination accrue des salariés aux patrons, des salaires et des dépenses de formation abaissés, des tas de chômeurs radiés des listes ou découragés.

Cette société de pleine précarité et de chômage masqué imposerait à chacun-e, des plus démunis aux plus qualifiés, une rotation, tout au long de la vie, entre emploi précaire, chômage mal indemnisé, formation au rabais et retour à un emploi plus précaire encore.

L'énorme pression de Sarkozy sur les syndicats de salariés est aussi une attaque contre la démocratie politique, essayant de faire entériner par le Parlement la signature éventuelle d'accords interprofessionnels régressifs ou de passer en force, au nom de « la réforme », en faisant légiférer par une majorité aux ordres.

Une autre logique : la sécurisation de l'emploi et de la formation

Au côté des syndicats, nous appelons à refuser cette perspective en exigeant, au contraire, une sécurisation des parcours professionnels avec l'ambition de construire progressivement un système permettant à chacun-e d'alterner, tout au long de sa vie, situation d'emploi et situation de formation choisies et correctement rémunérées. Cette mobilité ascensionnelle, dans la sécurité de droits et de revenus relevés, permettant de faire reculer toujours plus le chômage, est désormais concevable avec la révolution des technologies de l'information et de la communication.

◆ Tout de suite, exigeons l'abrogation

du CNE et du « contrat senior », la transformation, progressive mais effective, des emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés, la sécurisation du CDI qui doit être confirmé comme la norme contractuelle, à commencer pour les jeunes. Tout de suite, il faut engager une lutte déterminée contre toutes les discriminations, à l'embauche et au travail, de genre, de génération, ethniques ou géographiques.

◆ Sans tarder, exigeons une réforme profonde du licenciement pour motif économique pour ne le rendre possible qu'une fois sérieusement examinée toute autre solution impliquant une baisse des coûts autres que le « coût du travail », comme par exemple les intérêts du crédit.

◆ Face aux restructurations et délocalisations, exigeons que les Comités d'entreprise et les délégués du personnel puissent s'opposer aux projets de suppressions d'emploi, les faire suspendre et proposer des solutions alternatives avec l'appui possible sur de nouvelles relations entre banques et entreprises, donneurs d'ordre et sous-traitants.

◆ Il faut amplifier et démocratiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour en faire un véritable outil d'anticipation favorable à la sécurisation et à la promotion des emplois avec l'essor des nouvelles technologies. Et quand on ne peut éviter les suppressions d'emploi, alors exigeons un droit effectif au reclassement choisi et un « re-développement », par les entreprises en cause, leurs groupes, leurs donneurs d'ordre, des territoires concernés. Ainsi, les entreprises seraient-elles responsabilisées socialement et territorialement.

◆ Faisons cesser l'ignoble chasse aux chômeurs et échouer le projet de faire accepter à nombre d'entre eux des emplois à très bas salaire, avec le revenu de solidarité active (RSA). Au contraire, réclamons avec eux un relèvement sensible de l'indemnisation et un très grand essor des moyens mobilisés pour favoriser leur retour à l'emploi choisi avec, si nécessaire, une formation elle-même choisie.

◆ Pour cela, il faut un grand service public et social de l'emploi et de la formation, avec de tout autres relations entre l'ANPE, l'UNEDIC, l'AFPA, les GRETA... Il s'agit de permettre progressivement à chacun-e d'accéder, chaque fois que nécessaire ou demandé, à une bonne formation continue, rémunérée à même hauteur que le salaire, bien au-delà de l'actuel droit individuel à la formation (DIF), sans risque, à l'issue, de tomber dans le trou du chômage ou d'être déclassé.

◆ Disons « stop » aux exonérations de cotisations sociales patronales. Elles vont coûter, en 2008, plus de 31 milliards d'euros, dont 27 directement à la charge de l'Etat ! Cette perte d'argent public dynamite la protection sociale, pousse à la baisse des salaires et à l'insuffisance des qualifications avec une mise en concurrence coupe gorge entre salariés. Elle pourrait servir, au contraire, à doter un Fonds national et régionalisé de sécurisation de l'emploi et de la formation : Il prendrait d'autant plus en charge les intérêts payés aux banques par les entreprises sur les crédits finançant leurs investissements que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations. Et cela constituerait une bonne base pour exiger une tout autre orientation de la BCE.

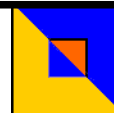
◆ Contre les projets ultra-réactionnaires du MEDEF et la pression politique

inadmissible de Sarkozy sur les syndicats, nous affirmons qu'il est possible et nécessaire de faire tout autrement pour concilier mobilité et sécurité avec les nouvelles technologies.

Aussi, appelons-nous les salariés à entrer en lutte dans les entreprises contre la précarisation des emplois, pour exiger le développement de la formation, pour les sécuriser et les promouvoir en anticipant sur un nécessaire essor industriel avec des coopérations étendues entre entreprises et services, au lieu des pôles de compétitivité.

◆ Et contre la tentative de ligoter l'opposition démocratique nationale et de forcer les élus locaux, départementaux et régionaux à s'inscrire dans le sillage de la « révolution conservatrice » de Sarkozy, nous les appelons tous, sur le terrain, à refuser de se faire dessaisir de tout pouvoir réel et de moyens financiers dynamiques sur les responsabilités qui leur ont été « décentralisées », comme en matière de formation. Nous les appelons à refuser de voir leur rôle réduit à celui d'ambulance sociale et de rabatteur vers des emplois à très bas salaires. Nous les appelons à refuser d'être embarqués dans la mise en concurrence des collectivités territoriales.

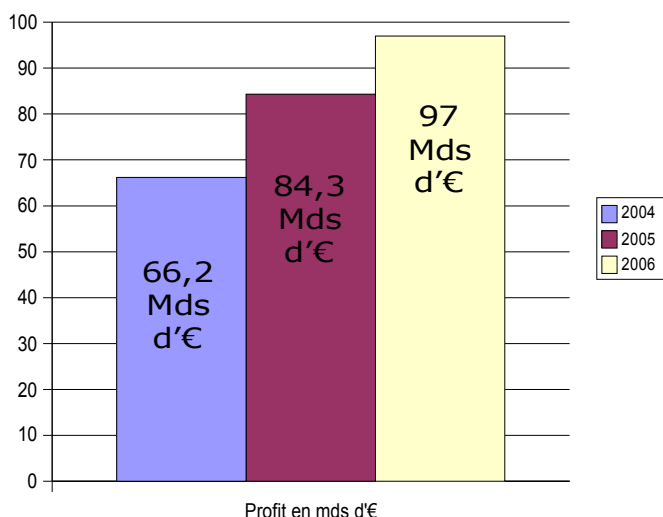
◆ Il faut, au contraire, que les élus puissent se ressourcer au contact des exigences et des luttes des salariés, de leurs syndicats, des chômeurs, des jeunes, des femmes, des populations immigrées, et de leurs associations, dans ce qui pourraient être de véritables conférences régionales et nationales pour l'emploi et de la formation où ils décideraient d'objectifs chiffrés annuels de création d'emplois et de formations à réaliser pour faire reculer toujours plus le chômage, la précarité, l'insuffisance de formation et de salaires.



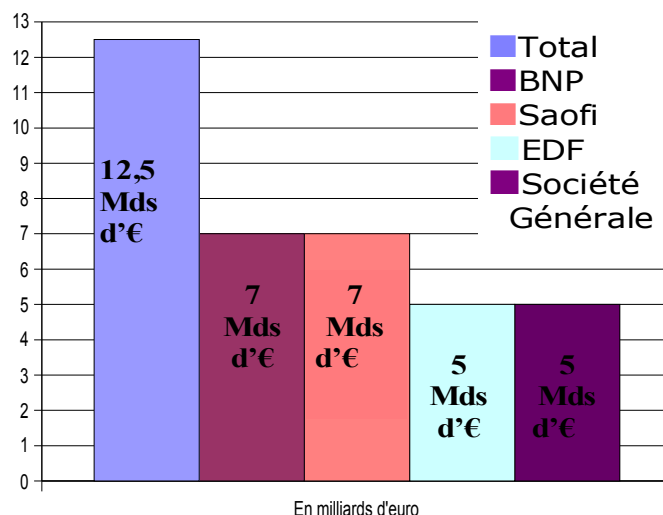
GRANDS GROUPES : PLUS DE PROFITS, PLUS DE GACHIS

Les grands groupes à base française (ceux qui sont cotés au CAC-40) accumulent d'énormes profits et les dilapident dans des opérations financières, contre l'emploi, les salaires, les qualifications et le développement des productions et des services.

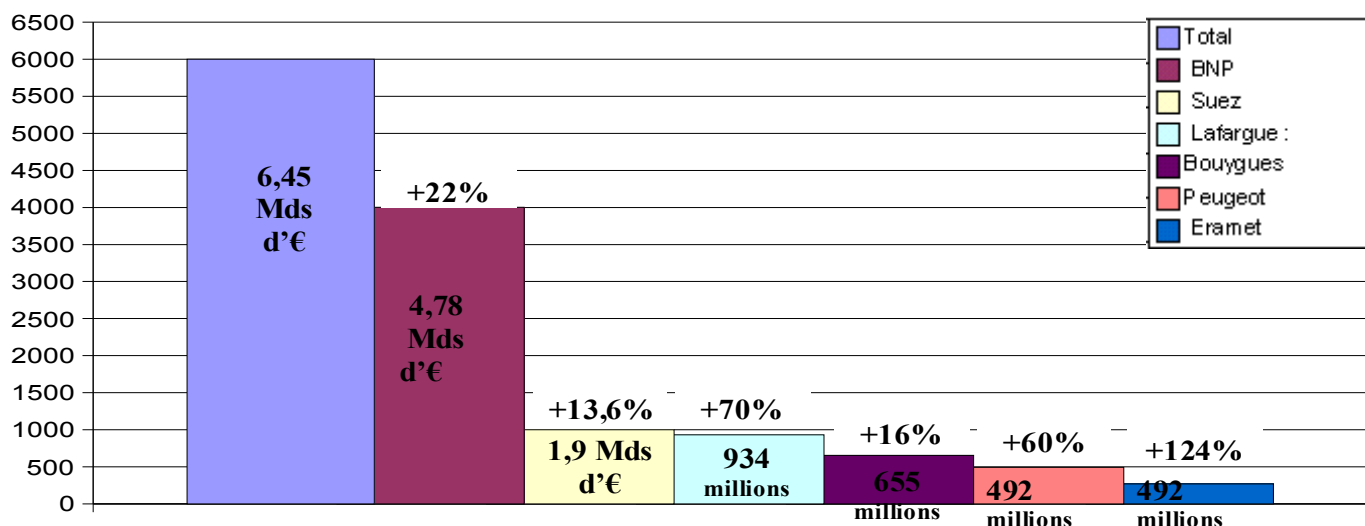
Des profits monumentaux...



Pour la seule année 2006



Au premier semestre 2007



Bien sûr, le second semestre risque de porter les stigmates du ralentissement de l'activité depuis l'été dernier et de la crise du « subprime » qui va impacter les résultats bancaires. Et ces profits colossaux ne doivent pas, non plus, cacher les difficultés considérables rencontrées par nombre de PME, du fait tant des conditions drastiques que leur réservent

les banques que due celles qu'imposent les grands groupes à leurs sous-traitants.

Ajoutons, que pour plus de 80% ces énormes profits proviennent d'activités délocalisées par les groupes à l'étranger, notamment aux États-Unis et dans la zone dollar, au détriment des produc-

tions nationales, mais européennes aussi, qu'ils continuent de dévitaliser.

Rappelons, à ce propos, que les sorties brutes de capitaux au titre des « **investissements directs à l'étranger** » ont beaucoup augmenté, particulièrement en direction des Etats-Unis. Ainsi, selon la Banque de France, leur cumul sur 12 mois totalisait :

- **97,3** milliards d'euros fin décembre 2005
- **91,7** milliards d'euros fin décembre 2006
- **137,8** milliards d'euros fin août 2007

...Gâchés dans les opérations financières et les sorties de capitaux :

L'argent de ces profits est largement utilisé, soit à se désendetter, soit à accroître la rentabilité rendue aux actionnaires.

En 2006, sur **97** milliards d'euros de bénéfices nets, les groupes du CAC-40 ont reversé **32** milliards d'euros aux actionnaires et rachetés pour **8** milliards d'euros leurs propres actions afin d'en faire monter les cours en bourse et croître le rendement par action. Autrement dit, **40%** des bénéfices ont servi, en 2006, à enrichir les actionnaires, au lieu de servir à faire croître la recherche, les qualifications, les salaires l'emploi, avec des investissements réels efficaces.

Mais les entreprises ont à leur disposition non seulement l'argent des profits qu'elles réalisent grâce au travail et à la créativité de leurs salariés, mais aussi l'argent des fonds publics et celui des créanciers, notamment les crédits des banques.

Ainsi, selon les comptes de la Nation (INSEE), en 2005, les entreprises non financières ont pu disposer de **567** milliards d'euros de ressources nouvelles : **342** milliards de ressources générées par leur propre activité et **254** milliards de ressources financières venant de l'extérieur de leur activité (fonds publics, crédits bancaires, ressources du marché financier).

Sur ce total, elles ont dépensé :

- **224** milliards d'euros en prélèvements financiers (intérêts, dividendes),
- **173** milliards d'euros en investissements purement financiers
- **170** milliards d'euros en investissements productifs.

Autrement dit, plus de **70%** de ces immenses ressources mises à la disposition des entreprises sont allés à la finance, au lieu de servir la promotion de l'emploi, des qualifications et des salaires, de la recherche et des investissements réels.



FRANCE TELECOM UN SERVICE PUBLIC À REGAGNER

La lutte menée par les agents de France Télécom d'Alès dans le Gard est significative de l'affrontement de classe sur les questions d'emplois qui oppose les détenteurs du Capital et les salariés.

La fermeture d'un service technique appelé « conduite d'activité et de pilotage » est un non sens économique au regard du coût humain et des conséquences que cela aura sur la qualité du service rendu et sur le développement durable avec le transfert des activités sur Nîmes et Montpellier.

Ceux que l'on appelle les « quarante d'Alès » ont mené une lutte courageuse et difficile dans le contexte politique actuel. Lutte douloureuse avec une grève de la faim de trois d'entre eux et de nombreux arrêts de travail liés directement à la brutalité de la restructuration imposée par France Télécom.

Un des enjeux posé au travers de leur lutte est bien la question centrale de la Sécurité d'Emploi et de Formation. Il faut gagner pour les salariés un système qui sécurise et offre la possibilité à tous d'un véritable épanouissement humain par l'exercice d'une activité professionnelle librement choisie.

Force est de constater que c'est le contraire qui se passe aujourd'hui avec le développement du mal vivre au travail.

Les exigences des marchés financiers ne sont pas ceux des salariés et des populations ! Le vouloir vivre et travailler au pays avec des activités et des emplois de proximité se heurte aux intérêts de ceux qui possèdent le capital d'une entreprise qui était, il n'y a pas si longtemps encore, une entreprise publique !

Les résultats financiers du 3^{ème} trimestre 2007 de France Télécom permettent de relever les prévisions du « cash flow », dont plus de 40 % iront directement dans

les poches des actionnaires, de 6.8 milliards à 7.5 milliards d'€uros. Cela est dû pour l'essentiel au fait que les 22 000 suppressions d'emplois projetées sur la période 2006/2008 seraient effectives pour 16 000 d'entre elles dès la fin 2007.

Le personnel est la première victime de cette politique. Ses conditions de travail ne cessent de se dégrader et les restructurations se multiplient provoquant une souffrance au travail insupportable et un gâchis en terme de perte de compétences. Les usagers devenus clients sont également victimes de ces orientations avec la dégradation des services après vente, des tarifications et des contrats incompréhensibles.

La déréglementation du secteur des télécommunications entreprise dans notre pays avec la réforme Rocard/Quilès des PTT de 1990 n'a cessée ces dernières années de se développer avec une accélération au moment de la gauche plurielle quand le Gouvernement de l'époque avait autorisé la prise de participation du privé dans le capital de France Télécom.

Ce rappel historique montre combien les choix économiques et politiques peuvent être lourds de conséquences à moyens et longs termes !

Dans la perspective de l'Assemblée Générale des Communistes des 8 et 9 décembre et du futur congrès de 2008, il me semble pertinent d'approfondir la question centrale des services publics et des droits fondamentaux dont le droit à la communication. La réappropriation publique des activités du secteur des télécommunications doit être un de nos objectifs. La réponse à la question : « à quel rythme et sous quelles conditions ? » doit être débattue collectivement.

Daniel Thombrau
Syndicaliste

Animateur du RAPSE dans le Gard